



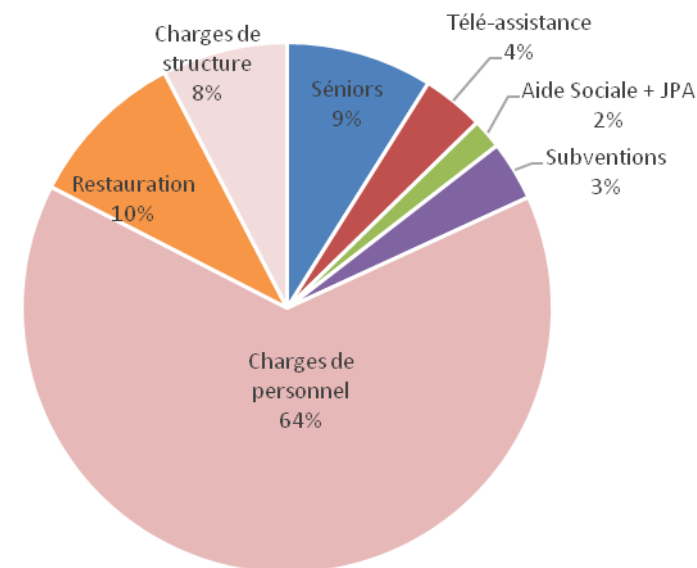
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CA 2024 - CCAS DE SEICHAMPS

Les dépenses de fonctionnement

	BUDGET 2024	REALISE 2024	TAUX REALISATION
TELEASSISTANCE	10 100 €	7 988 €	79%
ACTION SENIORS	2 000 €	700 €	35%
PASS BUS	1 300 €	900 €	69%
REPAS DES ANCIENS	13 000 €	12 545 €	97%
ACHATS RESTAURATION	22 500 €	20 803 €	92%
COLIS DES ANCIENS	5 000 €	4 788 €	96%
AIDES SOCIALES	10 600 €	3 282 €	31%
MAINTIEN A DOMICILE	1 000 €	0 €	0%
JPA	1 000 €	900 €	90%
SUBVENTIONS	6 700 €	7 700 €	115%
CHARGES DE PERSONNEL	140 000 €	136 579 €	98%
CHARGES DE STRUCTURE	12 100 €	11 806 €	98%
MATERIEL ET FOURNITURES	3 200 €	3 001 €	94%
DEPENSES D ORDRE	1 500 €	1 140 €	76%
TOTAL	230 000 €	212 132 €	92%



En 2024, les dépenses de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'élèvent à **212 132 €**, avec un taux de réalisation de **92 %**, reflétant une gestion budgétaire maîtrisée.

Par rapport à 2023, les dépenses ont enregistré une **hausse de 12 %**, marquant une certaine stabilisation, après une forte progression de 30 % entre 2022 et 2023. Pour rappel, l'année 2022 marque la reprise des activités et animations après la période COVID. Cette reprise s'est naturellement traduite par une augmentation des charges courantes et des dépenses de personnel, nécessaires pour accompagner le développement du service.

L'année 2024 traduit une **maîtrise des dépenses** tout en maintenant un haut niveau d'accompagnement des personnes âgées et des familles.

1. Les actions à destination des seniors

Les dépenses consacrées aux actions menées en faveur des « **Seniors** » s'établissent comme suit :

- **Le repas de l'amitié**, véritable succès, a réuni 330 personnes le dimanche 24 novembre (toujours en augmentation par rapport à N-1)
- **Les colis seniors** avec 420 boîtes de chocolat ont été distribuées aux personnes de plus de 80 ans par les élus et membres du CCAS
- **Les ateliers et activités :**

Heure du Tee

Un groupe de 10 personnes a participé à une session de 10 séances d'activités douces comprenant : de l'initiation au golf, des exercices de motricité, d'équilibre et de mémoire avec un professeur de golf, dans le cadre d'une convention avec l'association « L'Albatros »

Ciné seniors

Au Centre Socio Culturel, a eu lieu la projection du film « Les tontons flingueurs » suivi d'une animation ludique proposée par David RIDEL, enseignant en cinéma. Une nouvelle rencontre culturelle sera proposée en 2025.

Forum Prévention des chutes

En partenariat avec l'AGIRC-ARCCO : avec une conférence ludique proposée par l'association « l'été indien », des ateliers d'activités physique adaptées pour tester son équilibre, apprendre à se relever avec une chute, une marche urbaine avec la Fédération Française de Randonnée, une réussite tant sur l'organisation que sur la mobilisation du public avec 92 participants et 51 personnes aux ateliers et 22 personnes à la marche.

Atelier « Bien vieillir équilibre »

Un grouper de 14 personnes a participé à une session de 12 séances d'une heure d'activités physiques adaptées pour travailler son équilibre.

- **Les dispositifs à destination des seniors :**

Plan canicule

La commune met en place chaque année un dispositif de prévention à destination des personnes vulnérables, notamment les seniors isolés. Un registre nominatif est ouvert pour permettre aux personnes qui le souhaitent de s'y inscrire. En cas d'alerte canicule, les services municipaux contactent régulièrement les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être, leur prodiguer des conseils de prévention et, si nécessaire, organiser une intervention (visite à domicile, aide ponctuelle, etc.).

Ramassage des déchets verts

La commune propose un service gratuit de ramassage des déchets verts pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Pour diminuer le volume de déchets ramassés chaque année, la commune offre un composteur à toutes les personnes inscrites sur la liste de ramassage. Ainsi, 15 composteurs ont été distribués en 2024 et 92 personnes ont bénéficié de ce service.

Téléassistance

Le nombre de bénéficiaires du service de téléassistance est en hausse et comptabilise 9 nouveaux dossiers (64 au total).

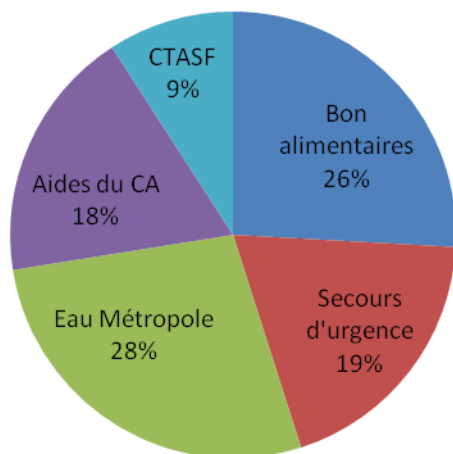
2. Les actions à destination des jeunes

La dotation « **Jeunesse au Plein Air** » a permis à 9 enfants (7 en 2023) de partir en vacances pour un budget de 900 € (action gérée par le service jeunesse de la Ville).

3. Les actions à destination des personnes en difficultés

L'aide sociale est composée :

- des bons alimentaires : 848€
- des aides et des secours d'urgence : 1 233€
- du « tarif social de l'eau »
- du maintien à domicile
- du CTASF



Au total, les aides versées entre 2023 et 2024 ont augmenté de 8% et s'élèvent à 3 282€.

Globalement le nombre de personnes ayant recours au service social (aide sociale et emploi) est stable : 130 familles ont été reçues en 2024 contre 131 en 2023.

Sur l'exercice 2024, 17 personnes ont bénéficié d'un soutien financier ponctuellement (contre 13 en 2023). Le nombre de familles rencontrées reste constant avec toujours une recherche de différentes sources de financements (FSL, Caisses de retraite complémentaires, mutuelles, Associations caritatives, etc.) pour répondre au mieux à leurs besoins.

Pour rappel, le dispositif du « tarif social de l'eau » est entièrement compensé en recettes par un crédit délégué par la SAPL Grand Nancy Habitat.

4. Les subventions

Les **subventions versées aux associations** s'établissent comme suit :

- Tournesol : 5 620 €
- Banque alimentaire : 1 000 €
- Les Restos du Cœur : 80 €
- Subvention exceptionnelle Mayotte : 1 000€

5. Les charges

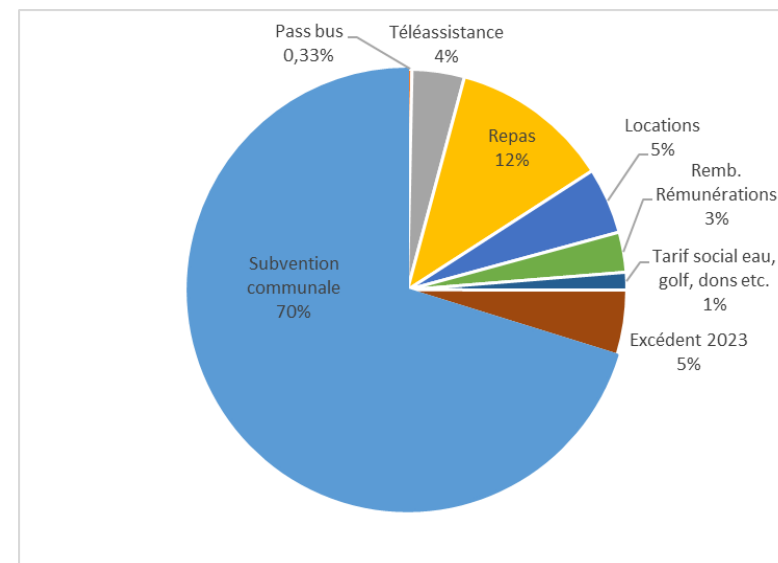
Les **charges de structure** (11 805€) enregistrent les charges d'eau, vêtements de travail, fournitures et la réparation des équipements. En 2024, des interventions d'entretien et de maintenance ont engendré 7 010€ de dépenses (chambre froide, four, machine à laver, laveuse).

En 2025, est prévu le renouvellement du matériel vieillissant : laveuse et chambre froide.

Enfin, les achats de matériel et fournitures concernent les dépenses de consommables et vaisselles pour le service de restauration.

Les recettes de fonctionnement

	BUDGET 2024	REALISE 2024	TAUX REALISATION
Vente Pass Bus	1 000€	768€	77%
Téléassistance	10 500€	9 076€	86%
Vente ticket repas	24 400€	27 573€	113%
Location salle	6 500€	11 414€	176%
Rbrsmt rémunération	2 800€	6 910€	247%
Autres actions ou produits exceptionnels (tarifs social eau, golf, dons...)	3 623€	3 034€	84%
Excédent report	11 177€	11 177€	100%
Subvention commune	165 000€	165 000€	100%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	225 000€	234 953€	104%



Entre 2023 et 2024, les **recettes de fonctionnement** ont **augmenté de 38%** et sont **réalisées à 104%**. L'augmentation s'explique :

- par la hausse de la subvention communale en 2024 (+55k€) afin de faire face à l'augmentation des charges courantes et de personnel ;
- par la hausse des recettes liées au repas et aux locations.

Les recettes liées aux ventes de service (tickets repas), augmentent de 3 860€ entre 2023 et 2024. Il y a eu au total 2 116 repas en 2024, (1 907 repas en 2023 et 1 151 en 2022), soit une progression constante. Les repas à thèmes attirent environ 100 personnes chaque mois. Véritable succès de fréquentation, ils n'ont jamais été aussi prisés. Ce sont 1 176 repas à thèmes, 769 repas ordinaires et 171 repas municipaux qui ont été servis en 2024. A noter que la structure accueille également la restauration des maternelles, des accueils du mercredi et des vacances via l'AFRS.

Les recettes liées à la téléassistance se maintiennent depuis 2022 autour de 9 000€.

Les recettes des locations ont doublé par rapport à l'année 2023 (22 locations sur l'année).

Les remboursements liés à la rémunération du personnel représentent les indemnités versées par les assurances en cas d'absence du personnel.

L'enveloppe reçue par la SAPL Grand Nancy Habitat pour le dispositif du « **tarif social de l'eau** » s'élève à 900 € et compense intégralement les aides accordées.

La participation des séniors à « **l'heure du tee** » est de 505 €.

Les **produits exceptionnels** enregistrent le versement du Fonds National de Compensation du Supplément Familial en remboursement de charges trop prélevées sur l'exercice 2022 à hauteur de 991 €.

La **subvention d'équilibre de la commune** a été versée à hauteur 165 k€. Au budget 2025, la subvention est prévue à hauteur de 155 k€ grâce à l'augmentation des excédents capitalisés en 2024.

 Les investissements

	Budget	Réalisé
Matériels	9 912 €	3 419,84 €
Prêts	4 000 €	
DEPENSES	13 912 €	3 420 €
Opérations d'ordre	1 500 €	1 139 €
FCTVA	0 €	90 €
Excédent n-1	12 412 €	12 412 €
RECETTES	1 312 €	1 342€

Ce budget comporte peu d'opérations en section d'investissement.

Cette section enregistre les achats d'équipements et mobiliers (tabourets à roulettes, lave-linge et accessoires pour l'auto-laveuse).

Les recettes, enregistrent le FCTVA, l'excédent d'investissement n-1, et le: amortissements.

Le résultat

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-3 419,84 €
RECETTES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 229,98 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 189,86 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE (RESULTAT 2023)	12 412,38 €
RESULTAT DISPONIBLE	10 222,52 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE	212 132,19 €
RECETTES DE L'EXERCICE	223 775,22 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 643,03 €

PRODUITS ANTERIEURS (RESULTAT 2023)	11 177,34 €
RESULTAT DISPONIBLE	22 820,37 €

Affectation :

L'excédent d'investissement de **10 222,52 €** est affecté en recettes d'investissement au BP 2025.

L'excédent de fonctionnement de **22 820,37 €** est affecté en recettes de fonctionnement au BP 2025.